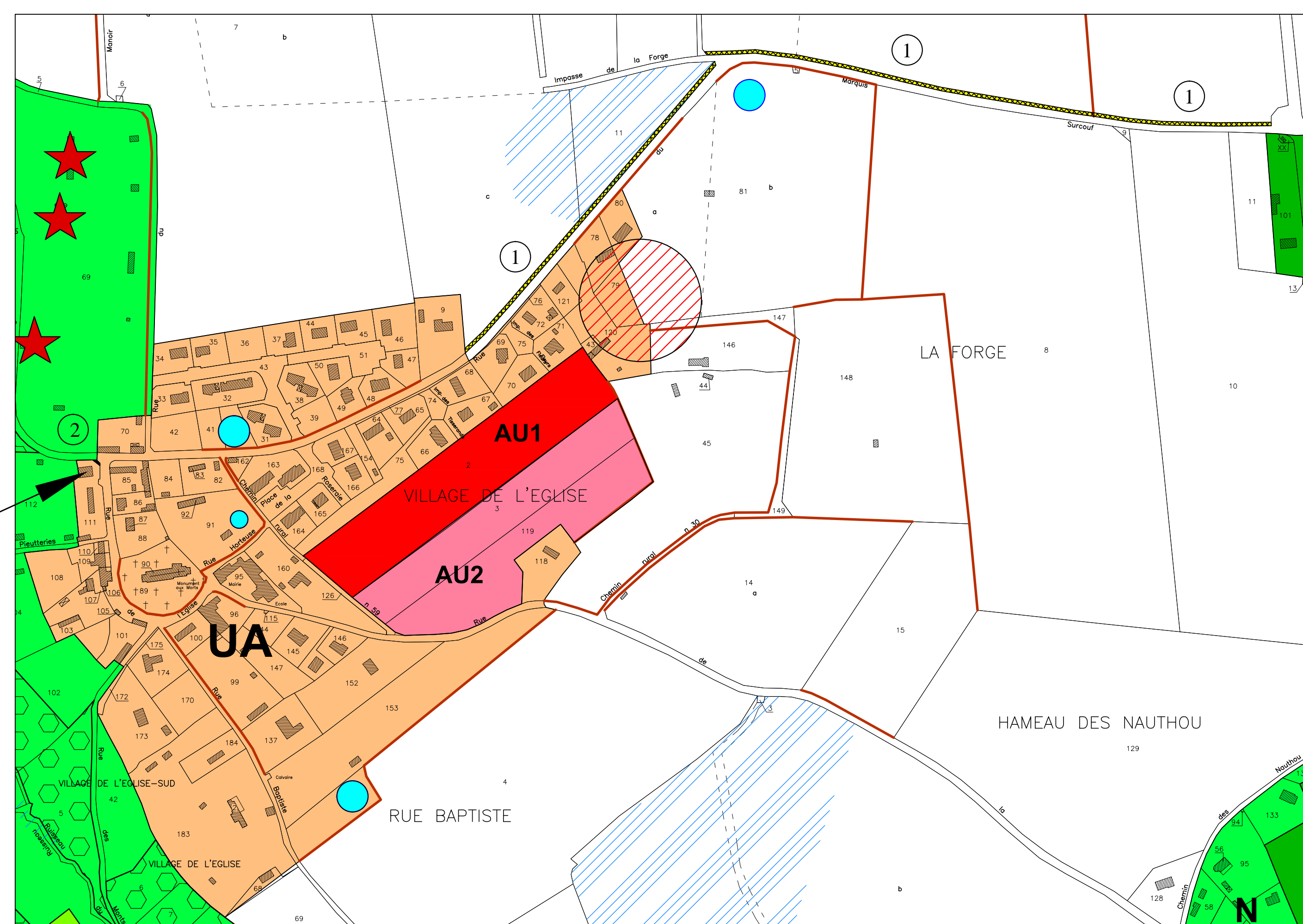
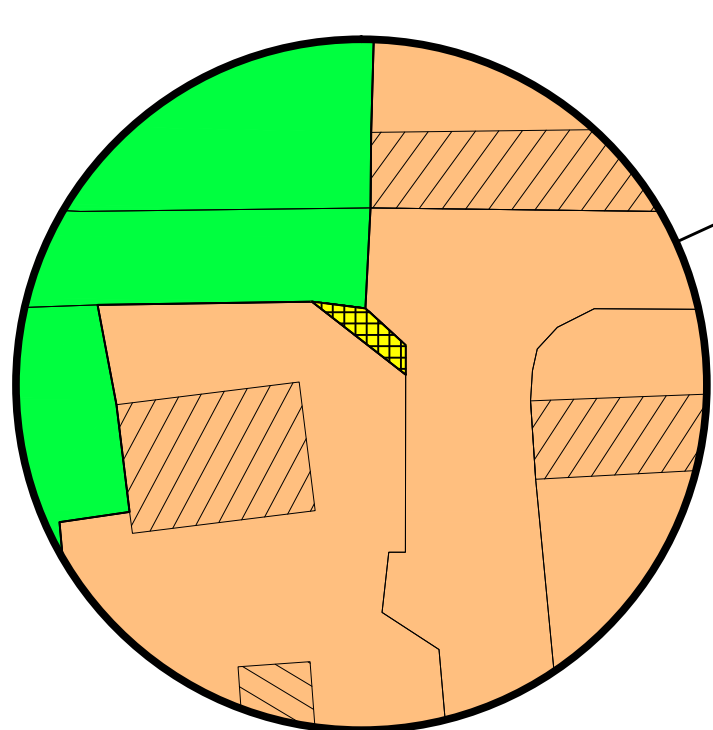


LEGENDE	
ZONES URBAINES	
	UA Zone urbaine centrale d'habitat et de services
	UB Zone de développement urbain périphérique
	UE Zone d'activités économiques
ZONES A URBANISER	
	AU1 Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
	AU2 Zone d'urbanisation future à long terme
ZONES AGRICOLES	
	A Zone agricole
ZONES NATURELLES	
	N Zone naturelle et forestière
	Nh Secteur où l'habitat limité est autorisé
	Ne Secteur lié à la station d'épuration
	Zone inondable
	Zone humide liée au ruissellement
	Espaces boisés classés Art. 130-1 et suivants du code de l'urbanisme
CAVITES SOUTERRAINES	
	Carrière souterraine et le périmètre de protection associé (R : 80 m)
	Indice d'origine karstique recensé mais non localisé précisément
Éléments remarquables à protéger au titre de l'article L. 123.1-7*	
	Patrimoine bâti exceptionnel
	Mare / bassin
	Haies / Alignements d'arbres
	Verger
	Emplacement réservé
	Élargissement de la voie reliant le centre-bourg à l'arrêt de bus pour le stationnement liaison douce (2455 m²) Bénéficiaire : Commune
	Aménagement du carrefour (0 m²) Bénéficiaire : Commune

DETAIL EMPLACEMENT RESERVE n°2

Echelle 1 / 500



SECTEUR : CENTRE BOURG

Echelle 1 / 3000

DEPARTEMENT DE L'EURE (27)
COMMUNE DE
SAINT ETIENNE L'ALLIER

4 - Plan de Zonage

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/5000
Dossier soumis au Conseil municipal

Approbation	Y a pour être annexé au délibération du Conseil Municipal en date du
-------------	--